



Plan stratégique de recherche 2020-2025

L'Université reconnaît qu'elle se trouve sur le territoire visé par le traité no 1, ainsi que sur des terres faisant partie du territoire traditionnel des peuples anishnaabeg, cri, oji-cri, dakota et déné, et de la patrie de la nation métisse.

I. Contexte institutionnel

Université francophone au cœur des Amériques, l'Université de Saint-Boniface (USB) doit ses origines à l'école que l'Église catholique canadienne-française fonde à l'intention des jeunes Métis en 1818, à la confluence des rivières Rouge et Assiniboine. Ayant évolué d'un statut d'école à celui de collège en 1855, l'établissement participe en 1877, avec deux autres collèges manitobains, à la création de l'Université du Manitoba. Depuis cette date, les programmes universitaires de l'USB sont affiliés sur le plan académique à ceux de l'Université du Manitoba. Devenue collège universitaire en 2005, l'USB accède à un plein statut d'université en 2011. Seule université francophone de l'Ouest canadien, l'USB compte aujourd'hui environ 1 400 étudiantes et étudiants inscrits à des programmes universitaires de premier cycle, à des programmes d'études collégiales, ou bien à l'un ou l'autre de ses deux programmes de maîtrise.

Grâce à des années d'efforts, l'USB se démarque progressivement en matière de recherche, notamment dans plusieurs disciplines relevant des sciences humaines et sociales et en microbiologie. Elle occupe également certains créneaux thématiques tels le bien-être et les francophonies dans leurs différentes dimensions. Parmi les plus importantes avancées, notons à titre d'exemple la création du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest en 1978, le lancement des Presses universitaires de Saint-Boniface en 1990, la création d'une première Chaire de recherche du Canada sur l'identité métisse (2004-2014), la mise sur pied de l'Alliance de recherche universités-communautés *Identités francophones de l'Ouest canadien* subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (2007-13), ainsi que la création en 2013 de la Chaire de recherche du Canada sur les migrations, les transferts et les communautés francophones.

À présent, l'USB recoupe à son actif des projets à la fois novateurs et représentatifs des différents profils disciplinaires de ses chercheurs. L'USB se veut un lieu de prédilection pour la recherche dans toutes ses formes, qu'il s'agisse de la recherche université-communauté, de la recherche collaborative, de la recherche appliquée ou de la recherche fondamentale. L'interdisciplinarité qui caractérise souvent ces recherches, ainsi que l'interrelation dynamique entre la recherche et l'enseignement, sont parmi les principales forces de l'USB.

Fière également des relations étroites qu'elle entretient avec les différents éléments de la francophonie manitobaine, canadienne et internationale, l'USB conçoit toute recherche menée par son corps professoral non seulement comme un projet scientifique visant l'avancement des

connaissances scientifiques, mais aussi comme une contribution inhérente et importante au développement de la francophonie.

Ce document succède au Plan stratégique de recherche 2013-18. Il cadre également avec le Plan stratégique institutionnel 2013-18, lequel a été prolongé jusqu'en 2020 dans l'anticipation du Plan stratégique institutionnel 2020-25. Le Plan stratégique de recherche 2020-25 découle également du Plan pour le développement académique cohérent adopté par l'Université en 2017.

II. Vision de la recherche

L'Université de Saint-Boniface vise l'excellence en matière de recherche, afin d'exercer un leadership régional, national et international dans l'avancement des connaissances et dans le développement de la francophonie.

III. Forces

Depuis la parution du dernier Plan stratégique de recherche, l'Université de Saint-Boniface a pu se démarquer en raison de nouvelles collaborations, de l'obtention de subventions, et de la parution de nombreuses publications, et ce dans bon nombre de créneaux disciplinaires. La recherche à l'USB s'effectue dans divers domaines scientifiques, mettant à profit une expertise institutionnelle inter- et multidisciplinaire, ainsi qu'une capacité démontrée à nouer des collaborations université-communauté productives.

En effet, les chercheuses et chercheurs mènent des programmes de recherche ayant des portées significatives en éducation, en histoire, en littérature, en philosophie, en psychologie, en sciences politiques ou en traduction, par exemple. À l'intérieur de ces différents champs d'études, ils examinent des thèmes très variés tels la décolonisation, l'épistémologie de l'histoire, les groupes minorisés, les médias sociaux, la métaphysique, les migrations transnationales, les pratiques pédagogiques, les relations internationales et les représentations.

Parmi les domaines d'excellence, il convient également de souligner celui de la recherche portant sur les différentes francophonies des Amériques et au-delà. Les chercheuses et chercheurs de l'Université de Saint-Boniface explorent la francophonie sous plusieurs angles, notamment selon les perspectives suivantes : les migrations francophones vers et sur le continent nord-américain, les enjeux de l'immigration, de la santé et de l'éducation en milieu minoritaire, l'expression littéraire, la variation linguistique, les interactions interculturelles, les études métisses et la situation de handicap dans des contextes francophones, ainsi que les questions reliées à la citoyenneté, au pluralisme et à l'inclusion en milieu francophone.

Le programme de la Chaire de recherche du Canada Niveau 1 sur les migrations, les transferts et les communautés francophones s'inscrit pleinement dans ce grand domaine des francophonies des Amériques. Créée en 2013, la Chaire vise à promouvoir la recherche sur les francophonies des Amériques en mettant l'accent sur les phénomènes migratoires depuis l'établissement des premiers colons d'origine française au Nouveau Monde. Le programme insiste également sur les circulations au sens le plus large : éducation, transmission du patrimoine culturel et linguistique, acculturation et inter-culturalité. Dans un contexte où les migrations transnationales contribuent de façon marquée à la recomposition des communautés francophones contemporaines, l'existence d'une chaire universitaire dont l'objet est la compréhension des phénomènes et des processus migratoires, dans une perspective surtout diachronique, contribue à cerner les enjeux identitaires

des francophonies, dont tout particulièrement ceux des francophones en milieu minoritaire. Véritable pôle de recherche, la Chaire rassemble des équipes nationales et internationales du plus haut calibre. Également ancrée dans son milieu, la Chaire intègre les chercheuses et les chercheurs de l'Université à son programme de recherche tout en tissant des liens forts avec des partenaires communautaires francophones à l'échelle locale, nationale et internationale.

L'Université de Saint-Boniface développe une réputation dans un certain nombre d'autres domaines également. Forte d'une collaboration fructueuse avec le Laboratoire national de microbiologie, l'USB se démarque dans le domaine de la génétique, par exemple. La recherche portant sur divers aspects du bien-être devient également un créneau d'expertise. Enfin, la recherche sur les pratiques pédagogiques constitue un autre domaine où l'Université se distingue.

L'Université de Saint-Boniface est aussi un acteur important dans la mobilisation des connaissances scientifiques en français, même si ses chercheuses et chercheurs publient dans plusieurs langues. Seule presse universitaire francophone de l'Ouest canadien, les Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB), par exemple, sont reconnues pour la qualité de leur catalogue de publications. Les PUSB publient également les *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, la seule revue scientifique francophone dans l'ouest du pays. À ces organes importants de publication s'ajoutent les colloques singuliers que tient régulièrement l'Université de Saint-Boniface et dont l'aspect université-communauté constitue souvent une particularité importante. La section manitobaine de l'ACFAS, hébergée à l'Université de Saint-Boniface, se distingue également de par ses nombreuses conférences scientifiques et de ses activités servant à valoriser les recherches du corps professoral et des étudiantes et étudiants.

L'Université de Saint-Boniface est fière de ces différents exemples d'excellence en matière de recherche. Ces forces constituent les assises du Plan 2020-25.

IV. Stratégies institutionnelles

Dans le but de poursuivre l'excellence que ses chercheuses et chercheurs ont déjà atteinte dans les domaines identifiés, et afin de mieux développer sa culture de recherche au sens large, l'Université de Saint-Boniface mettra en œuvre les stratégies suivantes dans le cadre du Plan stratégique de recherche 2020-25.

1) Renforcer l'environnement de la recherche

L'Université vise à renforcer sa culture de recherche. Il s'agit dans un premier temps de renforcer les différents appuis que l'Université offre à ses chercheuses et chercheurs, afin de les soutenir de la façon la plus proactive et la plus efficace possible dans le développement et la réalisation de leurs programmes de recherche.

Pour mieux renforcer l'environnement de la recherche, ainsi que sa capacité institutionnelle de recherche, l'Université de Saint-Boniface mettra également en place certaines structures servant à renforcer l'excellence :

- des groupes de recherche s'inscrivant dans les différents domaines d'excellence;
- une chaire institutionnelle de recherche s'ancrant dans l'un ou l'autre des domaines d'excellence;

- un centre de recherche servant à appuyer la recherche dans le domaine d'excellence *Les francophonies des Amériques et au-delà*.

L'USB se préparera également à effectuer le virage numérique, notamment en ce qui concerne la gestion sécuritaire des données de recherche, conformément aux normes des agences fédérales de recherche.

L'USB continuera en même temps d'offrir aux chercheuses et aux chercheurs les outils et les espaces nécessaires pour le bon déroulement de leurs recherches.

L'Université cherchera également à exploiter le plein potentiel de ses différents laboratoires en matière de recherche, notamment celui de son laboratoire de microbiologie NC2+ et des laboratoires de simulation de l'École des sciences infirmières et des études de la santé.

Enfin, l'Université misera sur le mentorat et la mise en réseau pour mieux favoriser le développement de ses chercheuses et chercheurs.

2) Développer la recherche en sciences expérimentales et en sciences mathématiques

L'Université appuiera le développement de la recherche en sciences expérimentales et en sciences mathématiques en encourageant les occasions d'échange entre les chercheurs de la Faculté des sciences et ceux d'autres universités afin de mieux identifier des possibilités de collaboration. L'USB répondra également à un besoin de mentorat que pourraient ressentir les chercheurs œuvrant dans les sciences expérimentales et les sciences mathématiques, tout en les intégrant à des réseaux de recherche. Enfin, l'Université développera la recherche en sciences expérimentales et en sciences mathématiques en misant sur des partenariats avec des unités de recherche scientifiques non universitaires (avec des laboratoires relevant d'agences fédérales, avec des institutions hospitalières ou avec l'industrie, par exemple). Forts de ces partenariats, les chercheurs et chercheuses pourront mieux obtenir auprès du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, par exemple, les subventions nécessaires pour poursuivre leurs recherches.

3) Développer la recherche au niveau collégial

En créant l'École des sciences infirmières et des études de la santé en 2017, l'USB a fourni une assise solide pour le développement de ses différents programmes d'études dans le domaine de la santé, ainsi qu'une culture de recherche. Conformément aux agréments accordés par l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières en 2019, l'Université appuiera la transition en recherche du corps professoral affilié au Baccalauréat en sciences infirmières. Il s'agira dans un premier temps d'outiller les professeures et professeurs en question à participer à l'avancement des connaissances dans leurs domaines respectifs, qu'il s'agisse d'en appuyer certains dans la poursuite d'études de troisième cycle, de leur offrir du mentorat en matière de recherche ou de les intégrer à des réseaux de recherche. En tant que membre du Consortium national de formation en santé (CNFS), l'Université mettra à profit les différentes contributions que le CNFS peut offrir au développement de la recherche dans le domaine de la santé et de la formation professionnelle.

Pour favoriser la recherche au sein de son École technique et professionnelle, l'Université mobilisera la rétroaction des comités consultatifs des différents programmes d'études afin de

mieux identifier des possibilités de recherche appliquée dans les milieux professionnels concernés. L'USB répondra également à un besoin de mentorat que pourraient ressentir les professeurs de l'École technique et professionnelle qui s'intéressent à la recherche. Elle cherchera aussi à intégrer ces derniers à des réseaux de recherche, tout en encourageant leur participation à des équipes de recherche.

Enfin, pour mieux appuyer la recherche au collégial, l'USB créera un volet de recherche appliquée à l'intérieur de son programme de subventions internes de recherche, tout en se positionnant pour obtenir des subventions externes.

4) Accroître la formation à la recherche

L'Université continuera d'encourager ses chercheuses et chercheurs à embaucher et à former les étudiantes et étudiants dans le cadre de leurs programmes de recherche, qu'il s'agisse d'étudiants de l'USB ou d'étudiants de cycles supérieurs inscrits à d'autres universités. Tout en continuant de miser sur les cours de méthodologie de recherche, les cours de projet de recherche, les stages coopératifs en sciences et les services de littératie informationnelle offerts par la Bibliothèque Alfred-Monnin, l'Université offrira à l'intention des assistantes et assistants de recherche des ateliers et des formations d'appoint techniques, en fonction des besoins spécifiques des chercheurs, afin de mieux les préparer à exercer leurs fonctions.

5) Stimuler les collaborations inter-institutionnelles et université-communauté

L'Université appuiera ses chercheuses et chercheurs dans le développement de collaborations et de partenariats intra-universitaires (entre les volets universitaire et collégial de l'Université), inter-collégiaux et inter-universitaires, au Canada comme à l'échelle internationale, et ce notamment en lien avec les stratégies institutionnelles et les domaines d'excellence identifiés dans le présent Plan. Pour ce faire, l'USB mettra à profit, entre autres, les associations, les consortiums et les réseaux dont elle est membre.

L'Université s'engage à consulter régulièrement et proactivement la francophonie manitobaine afin d'identifier des possibilités de recherche université-communauté et de favoriser la synergie entre les savoirs scientifique et communautaire. Elle vise non seulement à multiplier les collaborations université-communauté, mais aussi à créer des mécanismes novateurs lui permettant de mieux collaborer avec ses partenaires communautaires.

6) Accroître la mobilisation des connaissances

Par l'entremise de la Bibliothèque Alfred-Monnin, l'Université mettra sur pied un dépôt institutionnel servant à conserver et à disséminer les publications imprimées et numériques de son corps professoral. Elle offrira également aux chercheuses et aux chercheurs l'expertise et les appuis nécessaires pour leur permettre de répondre aux exigences fédérales en matière de libre accès et de diffusion.

Afin de mieux appuyer la mobilisation des connaissances, l'Université continuera aussi de renforcer son partenariat avec la *University of Manitoba*, la *University of Winnipeg* et la *Brandon University* dans le cadre du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO). L'Université poursuivra en même temps ses démarches visant le développement et la visibilité de ses organes de publication – les Presses universitaires de Saint-Boniface et les *Cahiers franco-*

canadiens de l'Ouest – tout en appuyant les chercheuses et les chercheurs qui dirigent des revues n'appartenant pas directement à l'Université.

7) Accroître la visibilité de la recherche se faisant à l'Université de Saint-Boniface

L'Université augmentera la visibilité de la recherche menée par ses chercheuses et chercheurs en mettant pleinement à profit ses publications institutionnelles, son site web, ses services de communication et ses différents réseaux universitaires, collégiaux et communautaires.

V. Diversité, équité et inclusion dans le milieu de la recherche

L'Université adhère aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans le milieu de la recherche, conformément aux exigences fédérales en la matière, notamment celles du Programme des Chaires de recherche du Canada.

VI. Conduite responsable de la recherche

L'Université s'engage à assurer la conduite responsable de la recherche menée par les membres de son corps professoral et par ses étudiantes et étudiants, conformément aux normes établies par les trois conseils subventionnaires fédéraux.

VII. Évaluation stratégique

Le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche (VRER) entend se doter d'une capacité interne d'évaluation de la mise en œuvre des stratégies institutionnelles en matière de recherche, et cela dans le but de maintenir le calibre des travaux, de mesurer les progrès, et de brosser le portrait des réalisations d'année en année.

Il dispose d'un ensemble de critères quantitatifs et qualitatifs pour évaluer la performance et la progression des travaux de recherche, dont notamment ceux inscrits dans ses domaines d'excellence et les domaines d'excellence émergents. Le VRER consultera, pour ce faire, les instances décisionnelles de l'Université ainsi que la communauté universitaire et collégiale, dont les décanats et directions académiques, le Comité de suivi pour la mise en œuvre du Plan pour le développement académique cohérent, et le Comité consultatif du Sénat pour la planification stratégique de la recherche.

VIII. Prises de décision stratégiques

Les domaines d'excellence et les stratégies institutionnelles du présent Plan, ainsi que l'évaluation stratégique de la recherche, serviront de fondements aux prises de décision institutionnelles futures.

IX. Planification et consultation

Le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche (VRER) a recommandé au Sénat la mise sur pied du Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche au printemps 2018. Le Sénat a entériné la création de ce comité lors de sa rencontre du 28 juin 2018. Présidé par le vice-recteur, le Comité est composé de professeurs et d'étudiants nommés par le Sénat, de la Chaire de recherche du Canada sur les migrations, les transferts et les communautés francophones (d'office),

de la directrice ou du directeur de la Bibliothèque (d'office) et de la responsable du Bureau de la recherche (d'office).

Le VRER a réuni le Comité à quatre reprises entre octobre 2018 et janvier 2019 afin de faire le bilan du Plan stratégique de recherche 2013-18. Ces rencontres ont permis au Comité de faire un état des lieux en se basant sur des analyses menées en fonction des mesures du Plan. C'est à la lumière de ce bilan que le Comité a pu identifier les forces de l'Université en matière de recherche. Ces constats ont permis au Comité de procéder à l'élaboration du Plan stratégique de recherche 2020-25 au cours d'une série de huit rencontres étalées de février à octobre 2019.

Le Comité a consulté le Comité de suivi pour la mise en œuvre du Plan pour le développement académique cohérent en juin 2019. Il a également cherché la rétroaction du corps professoral dans le cadre de quatre séances de consultation tenues les 26 et 27 septembre 2019. Enfin, le Comité a consulté le Bureau de direction du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest et la direction des Presses universitaires de Saint-Boniface le 26 septembre 2019.

Ces consultations ont permis de valider les domaines d'excellence de l'USB et des pistes pour renforcer les liens et les partenariats, ainsi que de nouvelles initiatives en recherche qui contribueront au rayonnement de l'Université.

Le Sénat de l'Université de Saint-Boniface a adopté le présent Plan le 24 octobre 2019.